

**SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES  
DECHETS DE L'ARRONDISSEMENT  
DE ROUEN**

**40, boulevard de Stalingrad – CS 90213  
76121 LE GRAND-QUEVILLY CEDEX**

**COMITE DU 05 FEVRIER 2020  
DELIBERATION N°15**

- Date d'envoi de la convocation à la séance : 30 janvier 2020
- Nombre de membres en exercice : 63
- Nombre de membres présents : 37
- Nombre de membres absents et ayant donné pouvoir : 2
- Nombre de membres absents et excusés : 24

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257604371-20200205-C20200205\_15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/02/2020

Affichage : 11/02/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



**RESSOURCES HUMAINES  
CREATIONS ET SUPPRESSIONS DE POSTES  
MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Monsieur André DELESTRE, Vice-Président, donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Suite aux différents mouvements intervenus et aux avancements de grades, il vous est proposé :

- De modifier le tableau des effectifs (le tableau des effectifs mis à jour est joint en annexe) comme suit :

<b>Création</b>	<b>Suppression</b>	<b>Date d'effet</b>
1 poste d'adjoint administratif	1 poste de rédacteur non titulaire	01/02/2020
1 poste d'adjoint technique	1 poste d'adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe non titulaire	01/02/2020
5 postes d'adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	5 postes d'adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/02/2020
1 poste d'attaché hors classe	1 poste de directeur	01/07/2020
1 poste d'adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1 poste d'adjoint administratif	01/12/2020
6 postes d'adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	6 postes d'adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	01/02/2020
5 postes d'adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	5 postes d'adjoint technique	01/02/2020
4 postes d'agent de maîtrise principal	4 postes d'agent de maîtrise	01/02/2020 (2) et 01/04/2020 (2)
1 poste d'ingénieur principal	1 poste d'ingénieur	28/07/2020

- De constater que les crédits nécessaires aux rémunérations et aux charges sociales sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Le Quorum constaté,

Le Comité du SMEDAR,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur André DELESTRE, Vice-Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité :

- Décide de modifier le tableau des effectifs comme précisé ci-avant. Le tableau des effectifs, mis à jour au 01/02/2020, est joint en annexe.

- Constate que les crédits nécessaires aux rémunérations et aux charges sociales sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

FAIT LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS

LE PRESIDENT

PATRICE DUPRAY

**ANNEXE délibération n°C20200205\_15 : Tableau des effectifs au 01/02/2020**

Code type d'agent	Emploi ou grade de l'agent	Catégorie de l'agent	L'agent travaille-t-il à temps complet ?	L'agent occupe-t-il un emploi permanent ?	Nature du contrat	Nature du contrat	Code secteur	Rémunération de l'agent en euros annuels bruts	Indice de l'agent ou chevron.	Motif du contrat de l'agent	Libellé motif du contrat de l'agent (si motif = Autres)	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus
NT	Collaborateur de cabinet	C	oui	non	détachement sur emploi collaborateur de cabinet	art 110			979			1	1
NT	Directeur Général des Services	A	oui	oui	emploi fonctionnel	art 47			HEB3			1	1
	Directeur Général Adjoint des Services											0	0
T	ingénieur général											0	0
T	ingénieur en chef hors classe	A										0	0
T	ingénieur en chef	A										0	0
T	ingénieur hors classe	A										0	0
T	ingénieur principal	A	oui	oui								4	4
T	ingénieur	A	oui	oui								5	5
T	Technicien principal de 1ère classe	B	oui	oui								1	1
T	technicien principal de 2ème classe	B										0	0
T	technicien	B	oui	oui								1	1
NT	technicien	B	oui	oui		art 3-2			397			1	1
T	agent de maîtrise principal	C	oui	oui								12	12
NT	agent de maîtrise principal	C										0	0
T	agent de maîtrise	C	oui	oui								17	17
T	adjoint technique principal de 1ère classe	C	oui	oui								32	30,3
T	adjoint technique principal de 2ème classe	C	oui	oui								44	42,5
NT	adjoint technique principal de 2ème classe	C	oui	oui		art 3-2			351/374			2	2
T	adjoint technique	C	oui	oui								36	32,6
NT	adjoint technique	C	oui	oui	CDI				353			1	1
T	administrateur hors classe	A										0	0
T	directeur	A	oui	oui								0	0
T	attaché hors classe	A	oui	oui								1	1
T	attaché principal	A	oui	oui								5	4,8
T	attaché	A	oui	oui								4	4
NT	attaché	A	oui	oui	CDI	art 3-4			558			1	1
T	rédacteur principal 1ère classe	B	oui	oui								6	6
T	rédacteur principal de 2ème classe	B	oui	oui								1	1
T	rédacteur	B	oui	oui								1	1
NT	rédacteur	B	oui	oui		art 3-2			372/388			1	1
T	adjoint administratif principal de 1ère classe	C	oui	oui								25	23,6
T	adjoint administratif principal de 2ème classe	C	oui	oui								12	11,3
T	adjoint administratif	C	oui	oui								4	3,5
												<b>219</b>	<b>209,6</b>